

ANNONCES LÉGALES



Publiez vos marchés publics

• ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités

• ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com

CONTACT SAVOIE

04 79 33 86 72

LDLégales73@ledauphine.com



Le Journal d'Annonces Légales de référence

Mentions légales : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 16 décembre 2019, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire, soit 1.78 € HT/mm colonne pour 2020.

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (moins de 90000 euros)



COMMUNE DE LA LÉCHÈRE (73)

Avis de marché - Services

Pouvoir adjudicateur

Commune de La Léchère (73)
82 rue des Jeux Olympiques 73260 La Léchère
Tel : +33 479225244. Fax : . E-mail : mairie@lalechere.fr
Adresse internet :**Objet du marché :** Marché de maîtrise d'oeuvre pour la mise en séparatif EU, renouvellement AEP et enfouissement des réseaux secs de Doucy - 73260 LA LÉCHÈRE

Caractéristiques

Type de procédure : Procédure adaptée - Ouverte.

Durée du marché

Se référer au règlement de consultation

Modalités d'attribution

Se référer au règlement de consultation

Critères de sélection

Se référer au règlement de consultation

Date limite : Date de clôture : Vendredi 13 janvier 2023 - 12:00**Autres informations :** Se référer au règlement de consultation**Date d'envoi du présent avis :** 19 décembre 2022

336300000

Procédures formalisées



COMMUNE LES BELLEVILLE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

M. Claude Jay - Maire, Mairie, 73440 Les Belleville

Tél : 04 79 08 99 77 - SIRET 20008460600017

Référence acheteur : 22FT-0388-E

L'avis implique un marché public

Objet : Aménagement de la zone de la Planche - Les MENUIRES**Procédure :** Procédure ouverte**Forme du marché :** Division en lots : oui**Lot N° 04 - TERRASSEMENT - VRD - SOUTÈNEMENT****Lot N° 05 - CLOS COUVERT****Lot N° 06 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS****Lot N° 07 - PLATRERIE - FAUX PLAFONDS - PEINTURE****Lot N° 08 - REVETEMENT DE SOLS****Lot N° 09 - SERRURERIE****Lot N° 10 - EQUIPEMENTS INDUSTRIELS****Lot N° 11 - PORTES INDUSTRIELLES****Lot N° 12 - PONTS ROULANTS****Lot N° 13 - ASCENSEUR****Lot N° 14 - CVC - PLOMBERIE****Lot N° 15 - ELECTRICITE - CFO-CFA****Lot N° 16 - EQUIPEMENTS STATION CARBURANT****Lot N° 17 - EQUIPEMENTS STATION DE LAVAGE****Lot N° 18 - PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES****Lot N° 20 - SIGNALÉTIQUE****Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus

avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés

ci-dessous avec leur pondération

40% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire

technique

60% Prix

Remise des offres : 20/01/23 à 12h00 au plus tard.**Envoi à la publication le :** 16/12/2022

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie

dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE,

poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur

<http://www.marches-publics.info>

336138200

Délégations de services



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Avis de délégation de service public
Avis de concession

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

A.1) NOM ET ADRESSES

Communauté de Communes du lac d'Aiguebelette,

572 Route d'Aiguebelette,

Point de contact : Ludovic AYOT, 73470 NANCES.

Courriel : ccla@ccla.fr.

Code NUTS : FRK27.

Adresse principale : <https://ccla.fr/>**Adresse du profil d'acheteur :**<https://www.e-marchespublics.com/appele-offre/907328>

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en

accès direct non restreint et complet :

https://www.e-marchespublics.com/dossier_de_consultation_electronique_1875_907328.html**Adresse à laquelle des informations complémentaires****peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être

envoyées :

par voie électronique via : <https://www.e-marchespublics.com>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Délégation de service public pour l'exploitation

des activités de la plage d'Aiguebelette, aux risques et périls du

délégataire.

Numéro de référence : DSP2023_1

II.1.2) Mots descripteurs : Plage, Location (matériels).

Descripteur principal : 92000000

Descripteur supplémentaire : PA01.

II.1.3) Type de marché : Services**II.1.4) Information sur les lots :** Ce marché est divisé en lots :

non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)****Mots descripteurs :** Plage, Restauration collective, Location

(matériels)

Code CPV principal : 92000000**Code CPV principal :** 92332000

Descripteur supplémentaire : PA01

Code CPV principal : 55000000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK27

Lieu principal d'exécution : Aiguebelette-Le-Lac**II.2.4) Description des prestations :** Organisation et gestion de

l'accès payant à la plage en période de surveillance de la

baignade

Exploitation d'une activité de location d'embarcations

(maximum 30)

Proposition de prestations et services complémentaires, gratuits

ou payants visant à renforcer la qualité d'accueil des usagers

de la plage.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés

dans les documents du marché

I.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des

fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires :

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE,**ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

I.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y

compris exigences relatives à l'inscription au registre du

commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des

informations et documents requis :

Pièces "CANDIDATURE" à fournir :

Une lettre de candidature, datée et signée, permettant

d'identifier le candidat.

Une déclaration sur l'honneur, datée et signée, attestant :

- qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de participation à la

procédure de passation des contrats de concession (art

L.3123-1 à L.3123-11 Code de la Commande Publique)

- que les renseignements et documents relatifs à ses capacités

et à ses aptitudes exigées/art L.3123-18 à L.3123-21 du Code

de la Commande Publique, sont exacts

- qu'il respecte l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

(art L.5212-2 à L.5212-4 du Code du Travail)

Les documents justifiant l'absence d'exclusion / articles

L.3123-1 à L.3123- 11 et suivants du Code de la Commande

Publique dont :

- certificats et attestations de régularité fiscale et sociale délivrés

par les administrations et organismes compétents

- copie des jugements pour les candidats en redressement

judiciaire.

III.1.2) Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents

de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents

de la consultation

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Concession éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de

candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public

simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés**publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de****réception des offres :** 03 Février 2023 à 12:00**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la****demande de participation :** français**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****Durée de la concession :** Maximum 6 ans (saisons 2023,

2024,2025,2026,2027,2028)

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL DE GRENOBLE.

2, Place de Verdun, 38000 GRENOBLE

Téléphone : (+33) 04 76 42 90 00

Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Fax : (+33) 04 76 42 22 69

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 2022-12-19

336398000

VIES DES SOCIÉTÉS

Modifications statutaires

CYJENA CONSEIL
4 RUE LEONTINE VIBERT
73200 ALBERTVILLE

CHEVALIER CONSEIL ET DEVELOPPEMENT Société à

responsabilité limitée au capital de 7 500 **Siège social :** 75

Avenue du Pré de Foire 73600 MOUTIERS 441 931 284 RCS

CHAMBERY

Par décision en date du 18.10.2022, l'associé unique a décidé

de transférer le siège social, à compter du même jour, de

MOUTIERS (73600) 75 Avenue du Pré de Foire à BOURG SAINT

MAURICE (73700) 237 Impasse Le Bouclet. L'article 5 des

statuts a été modifié.

Mention sera faite au **RCS de CHAMBERY.**

Pour avis, le Gérant.

336138800

Cessation de garantie

Sur la demande de :

S.A.S.U. C2S CONSULTING C2S
129 Route des Briques
73420 MERY
SIREN : 883426660

la garantie qui lui a été accordée par la SOCIETE DE CAUTION

MUTUELLE DES PROFESSIONS IMMOBILIERES ET

FINANCIERES "SO.CA.F.", 26 Avenue de Suffren, PARIS 15

ème, pour les opérations de :

GESTION IMMOBILIERE

visées par la loi du 2 Janvier 1970, cessera le 31 décembre 2022

à minuit.

Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège de

la SO.CA.F. dans les trois mois de cet insertion sous la référence

HO / SP. 32 633.

Cependant, la SO.CA.F. continue d'accorder sa garantie à

l'intéressé(e) pour les opérations de :

TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE**COMMERCE - NON INTENTION DE FONDS**

334748800

AVIS

La garantie financière visée par la loi du 2 janvier 1970 dont

bénéficie l'entité

LMB CONSEIL CENTURY 21

13 Place MONGE

73000 CHAMBERY

immatriculée au RCS 494750904

pour son activité de :

TRANSACTION IMMOBILIERE depuis le 27 04 2007

auprès de son garant financier, GALIAN Assurances, Société

Anonyme, RCS 423 703 032, prendra fin TROIS JOURS

FRANCS après la publication du présent avis.

Les créances, s'il en existe, devront être déclarées au siège de

GALIAN Assurances, 89 rue la Boétie, 75008, PARIS, dans les

trois mois de la présente insertion.

Il est précisé que cette fin de garantie pour l'(les) activité(s) de

TRANSACTION IMMOBILIERE intervient à la suite d'une

opération effectuée au profit de IMMOBILIERE DE LA VALLEE,

client-sociétaire n°48214, RCS 814953055, domicilié à 116 rue

LAURENT GAYET 38 530 PONTCHARRA, bénéficiant de la

garantie financière auprès de GALIAN Assurances.

336320100

AVIS

Enquêtes publiques



GRAND LAC COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Avis d'enquête publique

Enquête publique sur le projet de modification n°1 du PLUI GRAND LAC (ex-CALB)

Objet de l'enquête publique

Le Président de Grand Lac, Communauté d'agglomération**informe le public que par arrêté n°54-2022 en date du 23****novembre 2022 a été prescrite l'enquête publique relative****au projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme****intercommunal (PLUI) de Grand Lac (territoire de l'ex-CALB****-17 communes).****Le projet de modification n°1 doit permettre les évolutions****suyvantes des différentes pièces du PLUI :****1) Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)**

Modifications d'OAP, création de nouvelles OAP sur des

secteurs déjà identifiés en zone d'urbanisation, suppression

d'OAP, création d'OAP thématiques...

2) Règlement écrit

Ajustements des règles, évolution des règles s'agissant

notamment des destinations et sous-destinations,

harmonisation de règles, suppression de règles, ajout de règles,

traduction des enjeux de la transition énergétique, ajout de

précisions relatives à la Loi Littoral, prise en compte du SCOT